
	<p align="center">Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2022-2023</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	A9 Approfondissement 9	
Type de module	Module d'approfondissement, obligatoire*	
Code	8A9	
Type de formation	Bachelor HES-SO en Arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Printemps, semestre 6	
Lieu	EDHEA – Ecole de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Module A8	
Langues principales	Français, allemand	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 32 Règlement de la formation de base Bachelor et Master HES-SO, du 14 septembre 2020)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Acquérir des connaissances fondamentales des histoires, théories et philosophies de l'art du XX ^e siècle. Accompagner l'élaboration d'une pensée critique autour des enjeux artistiques, culturels et sociétaux actuels, en apprécier l'évolution historique et de situer sa pratique en relation avec les œuvres, pensées et démarches artistiques historiques et récentes. Analyser et situer une œuvre, une pratique et son discours dans un contexte historique, culturel et sociétal. Construire un ensemble de références artistiques et théoriques pertinent.	
Contenu et formes d'enseignement	<p>Le module A9, module théorique principal de niveau 3, poursuit l'initiation entreprise dans le module A8. Comme ce dernier, il se compose des enseignements d'esthétique/philosophie de l'art, de l'enseignement art contemporain et du séminaire Intervention.</p> <p>Esthétique/philosophie de l'art prolonge l'enseignement également dispensé dans le module A8, en portant plus particulièrement sur l'infléchissement général qui parcourt au XX^e siècle l'ensemble des sciences et des sciences humaines, jusqu'au XXI^e siècle, et sur ses résonances dans les pratiques artistiques ;</p> <p>Histoires de l'art : art contemporain poursuit les avancées opérées dans le même enseignement au module A8, en touchant de près aux problématiques actuelles de l'art. Les questions actuelles portant sur l'art et son histoire s'entrecroisent dans l'ensemble de ces enseignements, allant des questions génériques et philosophique aux questions spécifiques en passant par l'art contemporain, dans toutes ses dimensions, de la production à la réception.</p> <p>Enfin, le séminaire « Intervention » veut passer au crible de la critique les problématiques de l'art et cherche à distinguer en elles la part de légitimation et la part de validité des énoncés.</p>	
Modalités d'évaluation et validation	<p>Les connaissances des étudiant-e-x-s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module et d'un travail final. La participation active et assidue aux cours constitue également un élément d'évaluation. De plus amples précisions seront données lors de la première séance.</p> <p>Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».</p>	
Modalité de remédiation	Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréée avec le/la professeur-e-x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.	
Enseignant-e-s	Raphaël Brunner (Esthétique & Philosophie de l'art), Valérie Félix (Histoires de l'art : art contemporain III), Geneviève Loup et invité-e-s (Séminaire Intervention)	
Nom du/de la responsable du module	Federica Martini, responsable Bachelor en Arts Visuels	
Descriptif validé le	31.08.2022	
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels	